

**Conseil de Paris**  
**Séance des 11, 12 et 13 juillet 2011**

**Vœu présenté par Alain Lhostis,**  
**le groupe Communiste et élus du Parti de gauche**

**Relatif au maintien des centres de santé municipaux.**

Considérant le constat fait par le groupe de travail pluraliste du Conseil de Paris sur l'accès aux soins à Paris, selon lequel nous allons vers une disparition de l'offre de santé en secteur 1 (généralistes et spécialistes), tout particulièrement dans le Nord-Est parisien 10, 11, 18, 19èmes notamment.

Considérant que, ces dernières années, tous les intervenants de ce secteur se désengagent : Sécurité Sociale (CPAM, CAF ou CRAMIF en ce moment dans le 19<sup>ème</sup>), la Mutualité Française dans le 5<sup>ème</sup> et le 13<sup>ème</sup>, les fondations ou congrégations longtemps financeurs à fond perdu se retirent ou se sont retirées. Et la liste des désengagements à venir n'est pas close.

Considérant qu'un centre de santé en secteur 1 ne peut-être équilibré sur les recettes de consultations sans dépassements d'honoraires, si de plus il est engagé dans des actions de prévention et d'éducation à la santé et s'il accueille tous les publics y compris celles et ceux dont les droits ne sont pas encore, voire ne seront pas reconnus au regard de l'assurance maladie (CMU et AME).

Considérant que la ville de Paris était engagée historiquement, depuis des décennies, dans le financement des centres de santé municipaux et depuis la dernière mandature dans l'aide aux centres de santé associatifs.

Considérant le vote du Conseil de Paris contre la fermeture du centre du 17<sup>ème</sup> ;

Considérant les votes répétés du Conseil d'arrondissement du 11<sup>ème</sup> pour le maintien du centre de santé municipal Chemin vert ;

Considérant qu'à défaut de débat et de vote, l'adjoint au maire en charge de la santé a confirmé dernièrement la fermeture des centres de santé municipaux des 17<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> arrondissements et le redéploiement de leurs personnels vers d'autres structures, avec un petit sursis pour ce dernier dans l'attente d'un « sponsor » qui accepterait de le financer.

**Sur proposition d'Alain Lhostis, du groupe Communiste et élus du Parti de gauche, le Conseil de Paris demande le maintien des centres municipaux de santé des 11<sup>ème</sup> et 17<sup>ème</sup> arrondissements et qu'un débat soit organisé au Conseil de Paris sur les orientations municipales en matière de santé et l'avenir des centres de santé municipaux.**